



Lycées Pré de Cordy

Le 30 mai 2023



Note à l'attention des étudiants de BTS

LGT Pré de Cordy

Anita Jardel

**Conseillère Principale
d'Éducation**

Tél : 0553317093

Courriel : anita.jardel@ac-bordeaux.fr

**adresse de retour des
dossiers :**

Lycée Pré de Cordy
Mme Jardel
5 avenue Joséphine
Baker
CS 90 202
24 206 Sarlat Cedex

lycee-predecordy-sarlat.com

Les candidats admis qui ont obtenu et validé leur vœu sur parcours sup doivent télécharger les différentes pièces du dossier d'inscription ci-après, les compléter et les renvoyer à l'adresse ci-dessous sans délai afin de pouvoir conserver une place dans la section :

Vous devez également joindre au dossier une photocopie du relevé de notes du baccalauréat. Si vous ne l'avez pas au moment de la constitution du dossier, vous devez renvoyer votre dossier sans ce document et envoyer ensuite la photocopie des notes à la même adresse dès que possible. (Ne pas attendre la rentrée de septembre pour l'expédier)

Pour toute demande de renseignement, vous pouvez me joindre au **05 53 31 70 93**

Le calendrier de rentrée scolaire sera publié en juillet sur le site du lycée.

Dossier d'INSCRIPTION

MS: MAINTENANCE des SYSTEMES

1ère année BTS : **Option A : Système de production**

2ème année BTS : **Option A : Système de production**

NOM:..... **Prénom:**.....

Fiche récapitulative des documents à remettre

- La fiche « Vie Scolaire » avec photo collée obligatoire (fiche n°1)
- La fiche renseignement obligatoire (fiche n°2 et 2bis)
- + Photocopie du livret de famille
- + Photocopie du relevé des notes du baccalauréat qui sera expédié par voie postale dès réception
- + Un relevé d'identité bancaire
- + Certificat d'exeat de l'établissement d'origine
- La fiche 'urgence - infirmerie' avec photo collée obligatoire (fiche n°3)
+Ajouter les photocopies des vaccinations
- Le bulletin d'adhésion à la Maison des lycéens **obligatoire (fiche n°4)**
- La fiche hébergement signée (uniquement pour les étudiants désirant être hébergés au lycée) (fiche n°5)
- Le document « conditions d'hébergement » signé (uniquement pour les étudiants désirant être hébergés au lycée) (fiche n°6)
- Le contrat d'hébergement et annexe financière signée (uniquement pour les étudiants désirant être hébergés au lycée) (fiche n°7)
- La fiche "service intendance" obligatoire (fiche n°8)

Le nombre de places en hébergement étant limité, nous nous réservons le droit de refuser une demande

**CE DOSSIER D'INSCRIPTION EST À REMETTRE OU À RENVOYER
IMPÉRATIVEMENT COMPLET**

**Le plus rapidement possible après validation du vœu sur parcours sup (pour les 1ères années)
Le 19 juin pour les étudiants se réinscrivant en BTS 2ème année**
L'inscription sera définitive à réception du dossier

Nombre de frères : de
sœurs :

1

	Père	Mère
Profession		
Lieu de travail		
Téléphone		

tablissement d' origine

Nom.....

Code postal Commune.....

Classe l' an dernier :

Maison des Lycéens

J' autorise mon fils – ma fille à participer aux activités et sorties
organisées dans le cadre de la maison des lycéens: oui non (1)

Droit à l' image

**Souhaitez-vous que votre enfant participe aux prises de vues
pour la photo de classe : oui non (1)**

Signatures

Père

Mère

Elève

CLASSE.....

NOM.....

Prénom.....

Photo récente
obligatoire

à coller

né(e) leà.....

Qualité (1) :

Demi-Pensionnaire (5J)
Interne Demi-Pensionnaire (4J)
Externe

(1) cocher la case correspondante

Téléphone portable de l' élève :

Adresse courriel de l' élève :
@.....

Le représentant légal

NOM, Prénom

Parenté

Rue ou lieu-dit

code postal commune.....
tél. fixe..... Portable.....

adresse courriel des parents

Adresse courriel @.....

Adresse courriel @.....

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
Année scolaire 2023/24

Formation : Classe :

Les champs suivis d'un chiffre (1), (2), ... comportent des précisions utiles pour remplir la fiche

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille ⁽¹⁾ : Nom D'usage ⁽²⁾ :

Prénom 1 : Prénom 2 : Prénom 3 :

Autres prénoms :

(Inscrire tous les prénoms en respectant l'ordre et l'orthographe identique à celle de la pièce d'identité)

Né(e) le ⁽³⁾ : / / Sexe : F M

Commune de naissance ⁽⁴⁾ : Numéro du département de naissance ⁽⁵⁾ :

Pays de naissance : Nationalité :

L'élève habite chez ⁽⁶⁾ :

Adresse de l'élève (si différente de celle des parents) :

L'élève vit seul(e)

ou Personne en charge ⁽⁷⁾

Rue ou lieu dit.....

Code postal : Commune :

☎ portable de l'élève : Courriel de l'élève :

Nombre de frère et/ou sœur dans l'établissement :

Nom de l'établissement fréquenté l'année précédente :

Code Postale : Commune :

Dernière classe fréquentée :

(1) Nom de naissance obligatoire. (2) Uniquement le nom d'époux/d'épouse. (3) Sous la forme JJ/MM/AAA.

(4) Préciser l'arrondissement pour Paris (5) ex : 075 Paris, 024 Dordogne, etc.

(6) N'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même dans le cas où l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément. Le lien avec l'élève : mère, père, ascendant (grand-parent), frère, sœur, autre (oncle, tante, cousin, ...), tuteur, l'élève lui-même (pour les élèves majeurs), aide sociale à l'enfance, éducateur, assistant familial, autre (beau-parent).

(7) La personne en charge peut être différente des représentants légaux : elle peut ne pas avoir l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

REPRESENTANT LEGAL ⁽⁸⁾	A contacter en priorité <input type="checkbox"/>
Lien avec l'élève ⁽⁹⁾ :	
Nom de famille :	Civilité : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>
Nom D'usage :	
Prénom :	
Adresse	
Rue ou lieu dit.....	
Code postal :	Commune :
Pays :	Courriel :
Profession :	
☎ fixe :	☎ travail
☎ mobile :	J'accepte de recevoir les SMS : <input type="checkbox"/>
(8) Le représentant légal détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parent) soit par décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.	
(9) Le lien avec l'élève : mère, père, ascendant (grand- parent), frère, sœur, autre (oncle, tante, cousin, ...), tuteur, l'élève lui-même (pour les élèves majeurs), aide sociale à l'enfance, éducateur, assistant familial, autre (beau-parent).	

REPRESENTANT LEGAL ⁽⁸⁾	A contacter en priorité <input type="checkbox"/>
Lien avec l'élève :	
Nom de famille :	Civilité : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>
Nom D'usage :	
Prénom :	
Adresse	
Rue ou lieu dit.....	
Code postal :	Commune :
Pays :	Courriel :
Profession :	
☎ fixe :	☎ travail
☎ mobile :	J'accepte de recevoir les SMS : <input type="checkbox"/>

AUTRE PERSONNE A CONTACTER
Lien avec l'élève ⁽⁸⁾ :
Nom de famille :
Nom D'usage :
Prénom :
Civilité : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>
☎ fixe :
☎ travail
☎ mobile :
J'accepte de recevoir les SMS : <input type="checkbox"/>
(8) Le lien avec l'élève : mère, père, ascendant (grand- parent), frère, sœur, autre (oncle, tante, cousin, ...), tuteur, l'élève lui-même (pour les élèves majeurs), aide sociale à l'enfance, éducateur, assistant familial, autre (beau-parent).

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.
 Date : / /

Signature :

Établissement scolaire : Lycée Pré de Cordy Sarlat-La Caneda

Année scolaire : 2023-2024

- NOM de l'élève :

Prénom :

- Date de naissance :

Classe 2021/2022 :

- Nom et adresse des représentants légaux :

- N de sécurité sociale de l'élève :

- N° et adresse de l'assurance scolaire :

En cas d'accident, l'école s'efforce de vous prévenir par les moyens les plus rapides. En lui communiquant **au moins un numéro de téléphone***, vous lui facilitez cette démarche.

N° de portable du représentant légal 1 :

Téléphone du travail :

N° de téléphone du domicile :

N° de portable du représentant légal 2 :

Téléphone du travail :

N° de téléphone du domicile :

Nom et numéro de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

* *En cas de changement de vos coordonnées téléphoniques en cours d'année, merci de le signaler à l'école.*

Si votre enfant souffre d'une maladie (asthme, diabète, allergies alimentaires...) qui nécessite des dispositions particulières (prise de médicaments, soins...) pendant le temps scolaire, vous pouvez contacter le chef d'établissement ou le médecin ou infirmière de l'éducation nationale afin d'élaborer, si nécessaire, un projet d'accueil individualisé (PAI).

Tous renseignements confidentiels doivent être joints sous enveloppe cachetée, à l'attention du médecin et de l'infirmière de l'éducation nationale.

EN CAS D'URGENCE, le centre 15 (SAMU) est appelé. Un élève accidenté ou malade est orienté et transporté vers l'hôpital le mieux adapté selon les modalités définies par le SAMU. La famille est immédiatement avertie par nos soins. *Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.*

INFORMATIONS MEDICALES :

- Nom, adresse et numéro de téléphone du médecin traitant

- Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'école.

VACCINATIONS: DT Polio/DT Coq Polio, ROR, BCG

Merci de bien vouloir joindre **une photocopie, nominative et datée**, des pages du carnet de santé de votre enfant, concernant les vaccinations, ou un certificat médical les attestant.

Nom :

Prénom :

Classe 2023/2024 :

MAISON des LYCEENS (MDL)

Les familles peuvent souscrire une cotisation volontaire de 5 euros qui permet de financer les activités de la **Maison Des Lycéens**. La MDL finance les activités des clubs photo, théâtre, web radio, atelier jazz... Elle participe financièrement aux déplacements des élèves internes et DP sur certaines activités du centre culturel de Sarlat ou du cinéma REX de Sarlat. La MDL gère la cafétéria du lycée. Elle peut aider également financièrement lors des voyages scolaires.

Mon enfant adhère à la MDL « ex foyer socio-éducatif ». Je joins un chèque de 5 euros à l'ordre de la MDL (inscrire le nom et la classe de l'élève au dos du chèque, le paiement en espèces est possible)

Mon enfant n'adhère pas à la MDL.

Signature :

Je suis intéressé par :

- L'utilisation de la salle de piano en autonomie
- L'atelier jazz
- L'atelier théâtre
- Le club Photo

Autre :

Année scolaire 2023/2024

Fiche d'hébergement à la résidence lycéenne (attention la résidence lycéenne est fermée les vendredis, samedis et dimanches soir)

L'étudiant:

NOM :-----

Prénom :-----

Classe :-----

Né(e) le :-----

Coordonnées :

Tél.portable :-----

Courriel :-----

Les représentants légaux :

NOM, Prénoms :-----

Adresse de la famille:-----

Code postal-----Commune-----

Coordonnées :

Téléphone domicile:-----

Téléphone portable: 1-----

Téléphone portable: 2-----

Courriel :-----

Fait à -----le-----

Signature de l'étudiant

Signatures des responsables légaux

CONDITIONS D'HEBERGEMENT DES ETUDIANTS DE MAN CAV ET DE BTS

Année scolaire 2023/2024

NOM :

PRENOM :

CLASSE:

La résidence lycéenne est destinée aux seuls élèves du second cycle du second degré.

Cependant, et à titre exceptionnel, et sous la réserve que le fonctionnement de l'établissement ne soit pas perturbé, un certain nombre de places pourront être mis à disposition des étudiants de MAN CAV et de BTS dans les conditions ci-dessous :

Les étudiants seront logés dans le même bâtiment que les autres élèves du lycée mais dans un dortoir spécifique. La résidence lycéenne est fermée pendant les périodes de congés scolaires.

- L'étudiant s'engage à respecter le règlement de la résidence lycéenne
- L'étudiant s'engage à payer trimestriellement, à réception de la facture, les frais d'hébergement.
- Les étudiants bénéficiaires de l'hébergement doivent souscrire une police d'assurance responsabilité civile et en fournir l'attestation.
- L'accès au dortoir et aux chambres est réservé aux seuls étudiants logés qui s'engagent à les tenir propres et en ordre.
- Le mobilier mis à disposition est le seul toléré et ne doit pas être modifié dans sa disposition.
- Les chambres sont accessibles le soir à partir de 18h00 et sont libérées le matin à partir de 7h20.
- Aucune nuisance sonore n'est tolérée.
- Pour des raisons de sécurité, l'utilisation d'appareils électriques ou à gaz est interdite (préparation de nourriture, chauffage d'appoint), à l'exception du rasoir électrique.
- Il est strictement prohibé de fumer dans les locaux, d'introduire des boissons alcoolisées et produits illicites, des produits toxiques et des objets dangereux.
- Les voitures des étudiants ne sont pas admises dans l'enceinte de l'établissement.
- Les étudiants hébergés peuvent rentrer dans l'établissement jusqu'à 22h.
Des cartes d'accès leur seront remises.

L'étudiant,

Les parents de l'étudiant,
ou cautionnaire
(même majeur)

Le Proviseur
Jean-Marc BLONDELLE



**CITE SCOLAIRE PRE DE CORDY
CONTRAT D'HEBERGEMENT DES ETUDIANTS (BTS-MACAV)
ANNEXE FINANCIERE Année scolaire 2023/2024**

Vous avez signé la proposition d'hébergement et en avez accepté les termes.

Nous vous rappelons que l'hébergement des étudiants se faisant dans les locaux du lycée cela signifie une obligation de respect du règlement de l'internat du lycée. Tout manquement sera donc sanctionné par une rupture définitive et immédiate du contrat d'hébergement.

TARIFS HEBERGEMENT INTERNAT (principe forfait hebdomadaire non divisible)

4 nuits + petit déjeuners + repas soir du lundi au jeudi et vendredi midi : **37.90 €**

Ces tarifs sont susceptibles d'augmentation au 1^{er} septembre 2023

TARIFS RESTAURATION DU MIDI (sans internat)

- Cartes rechargeables débitées lors du passage au self : 3.30 € (tarif fixé par le CROUS susceptible d'augmentation au 1^{er} septembre 2023). La carte alimentée est obligatoire pour le passage au self.

LE TARIF DES REPAS POUR LES ELEVES BOURSIERS EST DE 1€ AU LIEU DE 3.30€

Il est précisé que :

- ❖ La facture est établie au trimestre en cours en tenant compte des Périodes de Formation en Milieu Professionnel au cours de l'année (septembre-décembre, janvier-mars, avril-juin).
- ❖ Toute dégradation sera facturée.
- ❖ Le règlement de la facture doit se faire dès réception.
- ❖ Toute semaine d'internat commencée est due.

Vu et pris connaissance, le :

NOM de l'étudiant :Prénom : Classe :

l'étudiant,

Les parents de l'étudiant,
ou cautionnaire
(même majeur)

Le Proviseur,
Jean-Marc BLONDELLE

**SERVICE INTENDANCE à remplir obligatoirement
ETUDIANT DE MAN CAV ET DE BTS**

Nom de l'élève : _____ Prénom : _____

Né (e) le : _____ à (ville et n° du département) : _____

Tél portable : _____ courriel : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LE RESPONSABLE DE L'ELEVE :	RENSEIGNEMENTS SUR LE RESPONSABLE DE L'ELEVE :
Père, Mère ou Tuteur légal (1)	Père, Mère ou Tuteur légal (1)
Nom : _____ Prénom : _____	Nom : _____ Prénom : _____
Date et lieu de naissance : _____	Date et lieu de naissance : _____
Adresse personnelle : _____ _____	Adresse personnelle : _____ _____
N° téléphone personnel : _____ N° de portable personnel _____	N° téléphone personnel : _____ N° de portable personnel _____
N° Allocataire C.A.F et adresse CAF de rattachement : _____	N° Allocataire C.A.F et adresse CAF de rattachement : _____
N° Sécurité Sociale : _____	N° Sécurité Sociale : _____
Employeur : _____	Employeur : _____
N° téléphone de l'employeur _____	N° téléphone de l'employeur _____

A _____ le _____

Signature obligatoire (père, tuteur)
(rayer les mentions inutiles)

Signature obligatoire (mère, tuteur).